L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 MARS 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No 81 rue de Chartres et No 13 rue du Canal.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 30 MARS 1847.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.
[illegible] de Buena Vista.

[illegible] qui se sont distingués [illegible] de Buena Vista, a suggéré une [illegible] Ou veut, dans une assemblée [illegible] rendre un éclatant hommage à [illegible] dévouement. Cette assemblée [illegible] pour ce soir à la Bourse St [illegible] heures.

[illegible] celle de Buena Vista [illegible] volontaires est [illegible] presque perdue, il [illegible] et ce miracle, [illegible] héros, sous [illegible] qu'il n'est d'ordinaire par [illegible] Désormais on saura tout ce que [illegible] des Etats Unis.

[illegible] orateurs prendront ce soir la parole, et parmi eux nous a désigné quelques étrangers [illegible] ne sont qu'en pas [illegible].

[illegible] Hibernia [illegible] ne nous [illegible] d'Europe [illegible] évènemens sont [illegible] dans les [illegible] on comprend [illegible] Nous ne transcrirons [illegible] Singh, Nawawa Amer Mahomet Sa[illegible] pas grand chose, [illegible].

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 26 mars 1847.

Monsieur,

[illegible]

Monsieur,
Vos obéissans serviteurs,
N. R. OGDEN,
L. LYMAN, } Comité.
JOS. GENOIS,

Nouvelle-Orléans, 27 mars 1847.

[illegible]

Votre serviteur dévoué,
P. SOULÉ.

N. R. OGDEN,
L. LYMAN, } Comité.
JOS. GENOIS,

[illegible] New York le [illegible] pour le moins singulier [illegible].

[illegible] HENRY CLAY, comme [illegible] au Mexique [illegible].

[illegible] de M. Clay [illegible] *Gazette des Etats-Unis* [illegible] Demetrius qu'il avait [illegible].

[illegible] HENRY CLAY [illegible] dans le [illegible] de Matamoros du 10 courant.

[illegible] le colonel McKee fut blessé [illegible] du 2e régiment du Kentucky [illegible] lieutenant colonel Henry Clay [illegible] grave blessure [illegible] champ de bataille [illegible] nouvelle blessure à la hanche et que deux de ses porteurs [illegible] corps traversé par une lance ennemie!"

Le MARYLAND, que le Congrès a mis à la disposition du cap. De Kay, pour transporter en Europe [illegible] l'Irlande, n'est [illegible] New York, le vieux Macedonian [illegible] à Norfolk en 1837.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible] corps d'un nègre dont [illegible] mort dans la [illegible] Alger, de l'autre bord [illegible] comme fugitif [illegible] Ce malheureux, il paraît [illegible] n'a reçu aucun soin [illegible] Le jury d'enquête a déclaré [illegible] succombé aux blessures produites par une flagellation excessive.

[illegible] L'affaire de Deravine [illegible] "Les Eclaireurs d'Orléans", s'est terminée hier. On se souvient que le demandeur avait mis en cause M. Donatien Augustin, brigadier général de la Légion, en réclamant de ce dernier le paiement d'une somme [illegible] au profit de la Compagnie des Eclaireurs. La Cour, après avoir entendu les témoignages et les plaidoiries, a rejeté la demande de M. Lambert et l'a condamné aux dépens.

[illegible] RECORDER BALDWIN.—La journée [illegible] laborieuse pour ce magistrat: il a [illegible] la justification d'un grand nombre [illegible] pendant la nuit; ils ont tous [illegible] les frais de geôle avant d'être [illegible] James Horgan arrêté pour vol, a été [illegible] pardevant la 1ère Cour de District. Timothy Donoho a été renvoyé pardevant le même tribunal pour avoir opposé une vive résistance à un officier de police. John Egan prévenu d'avoir menacé du couteau un officier de police, a subi un commencement d'interrogatoire.

[illegible] RECORDER GÉNOIS.—Le recorder [illegible] le dimanche qu'avec [illegible] le lendemain est pour lui jour de travail [illegible] Nous ne citerons pas [illegible] individus qui ont comparu hier devant [illegible] était une nomenclature assommante. Nous nous bornerons aux affaires les plus importantes:—Adolphe Gobeaume et Edward Rus[illegible] de vol, ont été renvoyés pardevant la 1ère Cour de District.—Jean Hoffman, détenu comme étant sur le point de se battre en duel, a été arrêté et mis sous caution.—William Kelly, accusé de voies de fait, a dû fournir caution pour comparaître devant la 1re Cour de District.

ENCORE UN DE PRIS.—Le lieutenant Ferrari, appartenant à la police de la 1re Municipalité, a arrêté hier Samuel Horn, un des prisonniers qui avaient réussi à s'évader de la prison de paroisse dans la nuit du 20 courant.—Horn a été immédiatement livré au shérif Lewis.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO UN—Lundi soir.—En l'absence du recorder Génois, l'alderman Latour a été appelé au fauteuil.

Le secrétaire donne lecture d'une communication des propriétaires de l'*Abeille*, demandant au Conseil de leur allouer une somme de $500 comme compensation extra, à cause de la grande quantité d'impressions qu'ils ont exécutées depuis leur élection.

Cette communication est référée à un comité spécial composé de MM. Hagan, Gurlie et Giquel. Le comité a reçu plein pouvoir d'agir sur ce sujet.

Une discussion très animée s'est ensuite élevée sur un rapport soumis au conseil par le comité des améliorations, concernant la fouille des fossés dans le derrière de la rue Bienville. Ce rapport est renvoyé à la séance prochaine.

Des propositions cachetées, pour la construction des voûtes dans le vieux cimetière catholique, sont soumises au conseil. Elles seront ouvertes à la prochaine séance.

Le secrétaire donne ensuite lecture des propositions cachetées pour faire les traverses de la rue Claiborne, à partir des rues du Canal et de l'Esplanade. Sur motion de M. Giquel, le Conseil accepte la proposition de M. Thomas Bell.

Peu après le Conseil s'ajourne.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.
Lundi 29 mars 1847.

M. Lemplet présente une résolution autorisant le secrétaire d'Etat à acheter divers volumes de Droit pour l'usage de la Cour de District de la paroisse Ascension. La résolution est adoptée.

Le greffier lit un rapport dans lequel un comité spécial recommande l'adoption d'un bill pour changer la ligne de démarcation entre les paroisses Ouachita et Morehouse. Le bill passe après avoir subi sa 3me lecture.

M. Duval présente une résolution enjoignant au greffier de s'entendre avec le maître de poste de la Nlle Orléans, pour fixer le tarif postal sur les journaux expédiés dans les campagnes aux membres de la Législature. La résolution est adoptée.

M. Lewis réclame la prise en considération du bill relatif à la nomination d'une commission à laquelle sera confiée le soin de surveiller la construction des bâtimens publics à Bâton-Rouge. Le bill subit trois lectures et passe.

M. Howard introduit un bill relatif aux artistes, savans, etc. Référé au comité judiciaire.

La résolution du Sénat relative à la nomination d'un comité spécial pour examiner les comptes du trésorier d'Etat, est lue et adoptée.

M. Wiltz réclame la prise en considération du bill dont le but est de venir en aide à M. Canonge, ex-juge de la Cour Criminelle. La Chambre refuse d'accorder la suspension des règlemens.

Les amendemens introduits par le Sénat dans le bill qui peut venir en aide à deux volontaires de la Louisiane, sont pris en considération et adoptés.

Sur motion de M. Iaribes, la Chambre renvoie à lundi prochain la délibération sur le bill qui fixe la ligne de démarcation entre les paroisses Bayoule et Ascension, tel qu'il a été amendé par le Sénat.

Les amendements introduits par le sénat dans le bill relatif au paiement des chapelains des régiments de la Louisiane, sont lus et adoptés.

M. Smith, au nom d'un comité spécial, rapporte avec amendemens le bill relatif à la liquidation de la dette des différentes municipalités de la ville de la Nlle-Orléans.

Ce bill est, sur motion de M. Smith, mis à l'ordre spécial du jour pour la séance de mercredi de la semaine prochaine.

La chambre reprend ensuite la discussion du bill des écoles. Plusieurs amendements sont adoptés, mais au moment de la 2e lecture, la chambre décide qu'elle délibérera sur le substitut présenté il y a quelques temps par M. Ogden des Rapides. Ce nouveau projet de loi a été discuté jusqu'au moment de l'ajournement.

SENAT.—Plusieurs mesures locales, sous forme de bill et de résolutions, subissent une troisième lecture et passent.

M. Bradford réclame la prise en considération du bill qui affecte le produit de 30,000 arpens de terre à l'achat d'actions de la compagnie du Canal Lafourche et de Barataria.

Ce bill est mis à l'ordre spécial du jour pour la séance de mercredi prochain, puis le sénat s'ajourne.

CONCERT SPIRITUEL.—Le programme du Concert spirituel qui a lieu ce soir, est d'une richesse extrême. Weber, Rossini, Mozart, Méhul, en font les principaux frais, et les morceaux qu'on leur emprunte sont au rang de leurs chefs-d'œuvre les plus parfaits. L'ouverture d'*Oberon* et celle de la *Flûte enchantée*, voilà pour l'orchestre qui de plus figurera d'une façon fort digne dans les accompagnements du *Stabat*, ainsi que dans ceux des quatre morceaux que C. Sivori & Henry Herz nous feront entendre.

Théatre d'Orleans.

LA CLOSERIE DES GENETS—PREMIERE REPRESENTATION.

Si l'on demandait à certains habitués du Théatre d'Orleans ce qu'ils préfèrent, les drames de M. Dennery, ou les drames de M. Soulié, tels que *La Grace de Dieu, Madeleine* et *La Closerie des Genêts*, peut-être repondraient-ils: J'aime mieux *Lucie*. Ils en auraient le droit, puisque les goûts sont libres, quand même l'opéra du samedi n'aurait pas été représenté aussi bien dans son genre que le drame du dimanche. Ainsi, toutes réserves faites pour Mme Fleury-Jolly, qui a le bonheur et le mérite de n'être jamais indisposée, ni au dessous d'elle-même; pour M. Dubreuil, qui a chanté de sa meilleure manière, le délicieux opéra de Donizetti qui se trouve, par parenthèse, de tous nos plaisirs et de toutes nos fêtes depuis quelque temps, au théâtre comme au concert, avec le violon et le piano pour interprètes, et quel violon! et quel piano! Lucie, disons-nous, a laissé quelque chose à désirer à la dernière représentation. M. Duffeyte souffrait, et c'est une habitude qu'il a eu le malheur de prendre depuis quelque temps. Pendant bon nombre de soirées déjà, le public a été privé d'entendre dans sa pureté ce timbre qu'il trouvait si flatteur. Sa voix est toujours bonne, nous a-t-on dit, mais ce sont les voies respiratoires, les *bronches* qui pêchent dans le service; c'est là une distinction admissible sans doute dans un cabinet de consultations, ou dans les coulisses du théâtre; mais dans la salle, où il est bien permis d'être un peu égoïste, nous ne serions pas étonné qu'on en voulût beaucoup à ces *bronches!* capricieuses *bronches!* maudites *bronches!* L'autre jour dans la Reine de Chypre, elles avaient déjà fait des leurs, malgré d'assez notables concessions, telles que ralentissements, légères transpositions, suppressions partielles dans le rôle de Gérard: des gens difficiles, des amateurs trop rigoureux auront bien pu trouver ces *bronches*-là trop exigeantes. Mais revenons à notre closerie.

Le mot l'indique assez, c'est un synonime de ferme dans la Bretagne, comme on emploie dans le Maine le mot de *bordage* avec la même signification. Cette closerie qu'on appelle la closerie des genêts pourrait s'appeler tout autrement; c'est simplement le théâtre de l'action, et rien de plus. Quoiqu'en plein pays de Vendée, le drame ne reproduit rien de la couleur sanglante qui colore l'histoire de cette partie de la France pendant la révolution. Il y a bien là un vieux chouan, mais au repos, et vivant en famille dans la paix et le calme, jusqu'au moment où le malheur vient l'atteindre, du côté où il le craignait le moins. Lui qui a vu les scènes de sang et de feu qui signalaient ces temps de fanatisme, il ne s'attend pas aux scènes de deuil et de honte qui vont désoler sa vieillesse. Tout le monde a pu, ces jours derniers, prendre connaissance de ce que les faiseurs appellent la charpente de la pièce. Aujourd'hui notre tâche se trouve singulièrement raccourcie ou du moins bornée à ce qu'elle a de plus agréable. Nous voulons parler des éloges dues à la plupart des artistes qui remplissaient dimanche les rôles nombreux du nouveau drame. Nous y viendrons tout à l'heure.

Plusieurs noms des personnages sont déjà connus de nos lecteurs, par la publication dans nos colonnes, de la Lionne et de la comtesse de Monrion; M. de Montéclain, caractère grand et noble; Leona, esprit pervers, semant la haine et la douleur autour d'elle; les Brians qui sont là pour donner la réplique. Mais les noms, pas plus que le lieu de la scène, n'importent aux élémens du drame. Qu'on nous permette sur le sujet lui-même quelques réflexions qui n'ont pas plus la prétention d'être morales que d'être littéraires, mais qui partent simplement de ce droit que nous reconnaissons plus haut à chacun d'avoir un goût, une opinion. Il nous semble qu'en matière d'art surtout, on peut être jaloux de sa liberté, car la soumission ne profite à personne.

Franchement donc, on abuse des enfans au théâtre: et par enfans, nous ne parlons pas des jeunes garçons et des jeunes filles qui paraissent dans *Norma* par exemple, ou ailleurs, depuis l'immortel et classique enfant de Racine dans *Athalie*. Il s'agit de l'enfant, proprement dit, du poupon, si l'on nous permet cette expression de nourrice, du baby, comme celui auquel le caporal donne du vin avec un biberon d'arbo.

Qu'on le voie lui-même, ou seulement une imitation en carton, ce qui a lieu dans les vaudevilles; ou qu'on l'entende, ce qui n'est pas très agréable, vous vous rappelez *Mlle Dangeville* et *le Caporal et la Payse*; ou que dans un genre plus élevé, on se borne à en parler, toujours est-il que depuis Angèle, d'Alexandre Dumas, qui n'était pas la première, le nombre des filles-mères au théâtre est devenu effrayant; enfants volés, enfants perdus, enfants précipités dans les torrens, enfans cachés dans des fentes de rochers, enfants changés et remplacés, tout cela peut composer un repertoire intéressant, très *palpitant* d'intérêt; très naturel surtout; mais à coup sûr, ces éternelles histoires de filles séduites, ces déshonneurs qui se racontent tout au long, ces colères des pères, ces vengeances des frères, ces perfidies de celui-ci, de celui-là, enfin toutes ces ficelles que l'ancien mélodrame appelait *le tyran, le traître, l'amant* et *l'amante*, c'est là un repertoire bien peu satisfaisant pour l'esprit, et auquel une curiosité distraite peut seule trouver son compte. C'est là aussi, selon nous, pour l'artiste un assez faible sujet d'études, et d'une malheureuse monotonie. Quant à y voir une représentation quelconque, fidèle peu ou beaucoup de notre société, c'est encore ce à quoi il faut renoncer. Un autre inconvénient de cette unité de moule où se jettent maintenant les héroïnes, ce qui n'arriverait pas, si l'ou traitait par exemple des sujets historiques, c'est que le talent d'une jeune première, va bientôt, si l'on n'y prend garde, se juger par le plus ou moins d'émotion qu'elle mettra à prononcer ces mots: *mon pauvre enfant! .... mon enfant!* Celle-là sera à qui pourra pleurer le plus longtemps ou le plus fort, et l'amateur qui ne suivra que les représentations du drame, par exemple, verra tous les dimanches Mlle, telle ou telle, se déchirer le visage avec ses ongles, se tordre les bras, s'arracher les cheveux en demandant à grands cris, en cherchant dans tous les meubles.... son enfant qu'on lui aura pris. Les specialités sont bonnes en elles-mêmes, mais ne pourrait-on en trouver une dont l'objet fut un peu moins ord, un peu moins *vrai?* La vérité du théâtre doit être une vérité de convention; c'est à peine si nous osons citer ici cet axiôme si peu neuf. Aussi nous n'irons pas plus avant sur le terrain des définitions et de la théorie, et nous reviendrons aux acteurs de la *Closerie des Genêts*, sans réveiller l'*enfant* qui dort.

D'abord, la pièce est très bien sue de tout le monde, sans en excepter les mémoires les plus fragiles; elle a de plus, ce nous semble, passé par de suffisantes épreuves de répétitions; aussi a-t-elle marché avec un ensemble complet qui ne s'est pas démenti un seul moment. Les principaux rôles sont confiés à des artistes qui tous plus ou moins sont habitués au succès sur notre scène française. On devait, par exemple, s'attendre à trouver MM. *Ménéhand, Oternot, Bucher, Lavergne, Mathieu, Bernard*, ce qu'ils sont dans tous leurs rôles importans ou non, c'est-à-dire très convenables, naturels ou comiques. Un seul personnage, et c'était sans doute la faute de l'auteur, n'a pu exciter la moindre sympathie parmi les spectateurs; nous voulons parler de celui de George, représenté par M Bressiat, ténor léger de l'année dernière. La position du fils du comte est si fausse, cette complication de mariage secret d'un côté, et surtout de mariage qui est une mésalliance, et de séduction de l'autre, en font réellement un rôle assez laid qu'un peu d'énergie et d'élan aurait sans doute pu sauver. Témoin celui de Léona, *la traitre femelle*, que Mme Richer a su rendre très supportable, quoique odieux au fond et où elle a trouvé moyen avec ce tact qui lui fait honneur, d'être encore agréable et spirituelle. Il fallait toute sa tenue, toute sa réserve gracieuse, toute l'élégance habituelle de sa personne et de sa toilette, pour conjurer la malédiction d'un spectateur vertueux et indigné. Car Léona est un véritable démon qui au titre d'aventurière joint celui de voleuse et d'empoisonneuse; un vrai petit bijou, chef-d'œuvre de l'imagination de M. Soulié. Mme Menéhand est fort touchante dans le rôle de Lucile, fille du comte. Nous avons retrouvé chez elle cette sensibilité dont elle a déjà fait preuve surtout dans *Estelle* et dans *le Gamin de Paris*. Elle dit généralement avec une correction et un goût qui ne demandent que des occasions plus fréquentes de se développer et de se faire voir. Son émotion n'a rien d'exagéré, sa voix est altérée sans efforts, sans éclats; en un mot toute sa passion, quoique mesurée, et même parce qu'elle est mesurée, arrive sûrement à exciter l'intérêt.

Mlle Maria a des élans très pathétiques dans le rôle de Louise Kérouan. Mais elle doit naturellement souffrir de la monotonie des situations où son emploi la met souvent, par suite de cette tendance à la maternité illégitime que nous avons signalée plus haut chez les auteurs du drame populaire. L'amour maternel qui anime *Mérope* et *Lucrèce Borgia*, est sans doute un moyen encore fécond, comme tout ce qui a pour base la nature; ce n'est donc pas précisément contre l'emploi de cette passion que nous avons parlé, mais contre la trop grande précipitation de la mise en œuvre, contre le choix de certaines situations, dû elle est privée par exemple de son premier auxiliaire, l'amour filial. Qu'il y ait une mère, rien de mieux; mais donnez-lui un fils ou une fille, et non ce je ne sais quoi (nous parlons du théâtre) qui végète dans un berceau. M. Montassier a eu ce soir-là, comme il lui arrive souvent, les honneurs de la soirée. C'est par lui qu'il convient de finir cette galerie de personnages qui se sont disputé dimanche les bravos d'un auditoire nombreux et presque tout masculin. Le marquis de Montéclain est un rôle dont M. Montassier paraît avoir beaucoup soigné la composition.—Dans son débit, il s'est tenu constamment en garde contre une précipitation qu'il ne sait pas toujours éviter. Sous le rapport de la tenue, il a dessiné son personnage en homme de tact autant que d'expérience. Ses gestes accompagnent bien ses paroles sans les surcharger, et plus d'une fois dans ce rôle, le mieux écrit peut-être de tout l'ouvrage, et dans le ton moyen de la comédie de bon ton, il s'est montré tout à fait digne des succès que lui ont valu déjà des rôles plus accentués ou plus dramatiques. Le public qui le connaît et qui l'aime, lui a tenu compte de ses moindres intentions.

Il serait injuste de ne pas revenir sur nos pas pour citer deux scènes qui ont fait une vive impression. M. Lavergne dans l'une et M. Bernard dans l'autre ont obtenu un succès qui peut compter au nombre des élémens de réussite que possède le nouveau drame. L. S.

M. W. C. JONES, éditeur de l'*Evening Mercury* de la Nouvelle-Orléans, a épousé, le 18 courant, à Washington, Mlle Eliza Benton, fille ainée de l'honorable Thomas H. Benton, sénateur du Missouri.

DÉTRESSE DANS LES PRAIRIES.—"Par suite du retard qu'éprouve le printems et de la rareté de l'herbe, dit le *Planters Banner* du 25 courant, les troupeaux meurent en grand nombre dans les prairies des Attakapas et des Opelousas. Depuis longues années on n'avait vu dans cette saison une pareille mortalité. La partie la plus pauvre de la population créole, celle des Acadiens, qui vit uniquement de bœuf et de maïs, souffre plus qu'à aucune autre époque. La plupart de ces malheureux sont dépourvus de maïs et ne peuvent vendre leurs bestiaux qui sont en mauvais état. Si le maïs vient à manquer cette saison, la Louisiane occidentale éprouvera une détresse complète." Le *Banner* appelle l'attention de la Législature sur cette triste perspective.

ATTAKAPAS.—Un Anglais, nommé Stephen Manrawing, employé depuis environ un an chez MM. Liddell et Richardson, s'est sauvé le 10 courant, en emmenant avec lui deux nègres et trois chevaux appartenant à ces messieurs. Pendant quatre jours on ne put retrouver la trace des fugitifs; mais au bout de ce temps on apprit qu'ils avaient passé le pont de Vermillon; M. Richardson se mit aussitôt à leur poursuite, et suivit leur trace jusqu'à quelques milles de la Sabine. Il les trouva là entre les mains des autorités; on les avait arrêtés parcequ'ils avaient paru suspects. M. R. reprit ses deux nègres; mais l'un de ses chevaux était mort et les deux autres fourbus. Quant à l'Anglais, il est en prison.

BELLE CARGAISON.—Le navire *Tuscor*, capitaine Chapman, est parti dernièrement de Savannah pour Liverpool, avec une cargaison composée: 1o. de 3,200 balles de coton Upland, pesant ensemble 1,288,786 livres et d'une valeur de $131,205; 2o. de 157 tierçons de riz, du poids de 100,988 livres et d'une valeur de $3,598. Valeur totale $134,803.

LE STROMBOLI.—Ce navire, qui a dû quitter dernièrement Boston pour se rendre devant Vera-Cruz, n'est rien qu'une modeste goëlette du commerce transformée en machine de guerre. Elle sera, du reste, la plus formidable de toutes. Ses parois ont été doublées de planches en chêne, épaisses de six pouces, et ont actuellement vingt-deux pouces d'épaisseur. Au milieu du pont, se trouve un immense canon pesant 15,338 livres, monté sur un train qui en pèse deux mille. Cette bouche à feu lance des bombes de dix pouces, et l'on estime qu'elle portera à environ trois milles et demi, à une élévation de trente degrés. Il y a à bord deux cents bombes toutes prêtes à servir et une grande quantité de carcasses. On comprend sans peine quel immense avantage aura sur les batteries ennemies un tel bâtiment, qui, à l'avantage d'une portée plus considérable, joint celui d'offrir extrêmement peu de prise, grâce au peu d'élévation qu'il présente au-dessus de la ligne de flottaison.

LEVERRIER DETRONÉ.—A la réunion de l'Académie américaine qui a eu lieu, le 16 courant, à Cambridge (Massachusetts), le professeur Pierce a annoncé que, des calculs faits par lui sur les observations astronomiques de M. Sears Walker de l'observatoire de Washington, il résultait que la planète découverte à Berlin à la suite des calculs de Leverrier, n'est ni la planète qui répond à ses calculs, ni celle qui peut expliquer les perturbations d'Uranus, d'après la théorie de l'astronome français. D'après M. Pierce, la planète découverte à Berlin l'aurait été accidentellement, et non conformément aux supputations de Leverrier. Entre le diamètre de l'orbite de la planète *aperçue* et celui de la planète *supputée*, il y aurait une différence de plusieurs fois le diamètre de l'orbite de la terre, et il y aurait une différence de quarante ans dans le temps de ses révolutions autour du soleil. Nous ne mettons point en doute le savoir mathématique du professeur Pierce, mais nous lui demanderons la permission d'attendre l'avis des académies de Paris et de Londres, avant de croire à sa formidable négation. Elle ferait tomber le pauvre Leverrier et la science de trop haut, pour qu'on n'y regarde pas à deux fois.

UNE FEMME MORTIFIÉE.—Mlle X F.... de l'Opéra a un amant en titre dont la libéralité, la galanterie, la complaisance excitent une admiration universelle.... dans le corps de ballet. Mlle F.... ne lui reproche qu'une chose, c'est d'engraisser énormément et de prendre un extérieur pyriforme indigne d'un *jeune beau*.

Tous les moyens ont été employés, mais sans succès, pour combattre l'invasion de la graisse chez notre lion.

Il ne te reste plus qu'une ressource, disait dernièrement à Mlle F.... une de ses meilleures amies, c'est de lui donner des chagrins. Cet homme-là est trop heureux avec toi; tourmente-le un peu. Cela le fera maigrir.

Mlle F.... suivit ce conseil et procura à son Renaud toutes les inquiétudes que peut donner une charmante Armide. Mais au bout d'un mois environ, elle revint triste, confuse et contuse chez son amie.

—Eh bien, lui dit celle-ci, est-il maigri?
—Il est plus *fort* que jamais, ma chère.
—Tu n'as donc pas suivi mon conseil.
—Que trop. J'ai voulu le faire maigrir, il m'a *mortifiée*.

FEUILLETON.

Comme on se ruine à bon marché.

Ce qui coute le plus cher, c'est le bon marché. Le prix est un peu comme le temps; on en pourrait dire avec une variante: il ne garantit pas ce qu'on a fait sans lui.

Le directeur d'un journal qui vise à l'économie par des motifs que nous savons, croit conclure une excellente affaire en achetant à vil prix le proteleuille d'un rapin littéraire. Il se trompe, on se désabonne. Il sort peu de la caisse; il y rentre moins. Un petit bénéfice pour une grande perte. Prenez des ours; ne les payez pas: c'est encore trop cher. L'auteur vous doit du retour.

Un gentilhomme de fraîche date, le fils d'un tailleur enrichi, veut se donner une maîtresse. Ce n'est pas un don Juan qui ne compte point avec les femmes, c'est un ladre qui cherche une vertu d'occasion, une Celimène au rabais. Il a trouvé dans la personne d'une timide gantière dont la simplicité le rassure à l'égard de la dépense. Quinze jours après cette découverte le couple entre en ménage. Le gentilhomme qui reçoit de nobles amis entend critiquer chaque soir la mise de sa maîtresse; elle est jolie, mais pauvrement vêtue. Il la nippe à la dernière mode et regrette trop tard de n'avoir pas traité avec une danseuse à prix fixe, dont il n'aurait payé que la location.

Vous êtes riche. Las de ne point figurer sur la liste électorale, et peut-être au nombre des éligibles, vous achetez un hôtel au taux le plus modéré—un prétexte pour payer le cens. Il vous prend la fantaisie d'habiter votre propriété. Vous l'allez voir, elle est dans un état de délabrement complet; on vous a vendu un terrain et les murs. Au lieu de rapporter ce que promettait le contrat de cession, cette demeure vous oblige à mille frais qui triplent bien vite le prix d'acquisition. Ainsi de tout.

Ainsi de tout.

A propos de bon marché, je vous conterai l'histoire d'un millionnaire dont ce mot la fit la ruine.

Il se nommait Edouard, il était noble, riche et vaniteux. Il aspirait dans le monde à toutes les supériorités, parcequ'il n'en pouvait atteindre aucune. Cependant, il en avait obtenu, je veux dire acheté plusieurs. Il exploitait un vaudevilliste dont il signait les œuvres et un peintre dont il paraphait les tableaux. Du reste, il payait largement sa gloire. Il avait pour amis quelques jeunes gens d'esprit, seuls initiés aux petits mystères de sa réputation. Il n'aurait pu leur cacher le secret de la coulisse; il avait préféré le confier sans feinte à leur discrétion, et les intimes n'abusaient point de cette franchise forcée. Ils le traitait chaque jour. Déjeuner faisant, on passait en revue les ridicules et les scandales de la société parisienne. La critique était vive, animée, piquante; inutile d'ajouter qu'on l'arrosait d'un excellent vin de Champagne. Edouard s'en tenait au rôle d'auditeur. Ces réunions coûtaient cher à l'amphitryon, mais elles lui rapportaient aussi. Mot homme était de calcul. L'esprit qu'il achetait le matin par de somptueux repas, il le dépensait le soir au profit de sa vanité dans les cercles brillants où l'appelaient son rang et sa fortune. Comme il y recueillait une ample moisson de bravos et de: C'est charmant; son argent lui semblait bien placé. Sa bourse en perdait le capital; son orgueil en touchait les intérêts. Quoi de gens, à cet égard sont de la famille d'Edouard?

Un jour, cependant, l'esprit de ses intimes lui rapporta plus qu'il ne l'aurait désiré. Dans l'un des salons où le comte faisait pour l'anecdote, il se laissait implorer depuis quelques minutes par la maîtresse du logis.

—Je vous jure, disait-il, que je ne sais pas une nouvelle qui n'ait au moins deux jours d'existence.

Ce cher comte, observa Mme B...., tient tellement à l'actualité qu'il aimerait mieux nous apprendre les évènemens de demain que ceux d'hier.

—C'est un second Nodier, ajouta le mari de cette dame, chef du bureau, à la boutonnière duquel se pavanait un ruban rouge, dont les dimensions ambitieuses trahissaient une décoration récente.

—Allons, dit en insistant la châtelaine du lieu, cherchez et vous trouverez. Il est impossible que vous soyez à court.

—Je vous cède, madame, répondit gracieusement le comte. Un fil cercle autour du narrateur.

—L'histoire est courte, dit Edouard en manière d'exorde, mais elle est piquante.

—Comme toujours, dit M. B...., qui tourmentait son ruban, ainsi qu'on fait d'une moustache vierge.

—Une dame, dont je tairai le nom parceque vous le savez peut-être, voyait avec désespoir son mari demeurer sous-chef dans un ministère —celui que vous voudrez. Elle sollicitait activement auprès d'un grand personnage que vous connaissez tous, mais que je ne puis nommer. Elle n'obtenait que des promesses. Cela vous étonnera d'autant plus que la dame était jolie et le protecteur amoureux.

Ici Mme B.... rougit.

—Avant-hier, ce dernier vint chez la belle solliciteuse, comme de coutume, à l'heure où le mari s'absente pour le service du ministre.

Ici Mme B.... lança un coup d'œil significatif au comte Edouard qui ne le comprit pas.

—Vous sentez bien, poursuivit-il en souriant, qu'en présence d'un visiteur haut placé qui lui fait la cour, une femme préoccupée de l'avancement de son mari quitte l'aiguille et laisse la tapisserie de côté.

Ici Mme B.... toussa légèrement.

Le grand personnage avait déposé sur un meuble son paletot, vêtement neuf et—chose à noter quoique fort naturelle—identiquement semblable par son étoffe, sa couleur, sa coupe et sa taille à un surtout d'hiver que le sous-chef avait acheté la veille. Après avoir pris possession d'un moëlleux fauteuil à la Voltaire, l'homme influent se livrait avec la dame aux charmes d'une causerie fort animée, dit la chronique, lorsque les pas imprévus du mari se firent entendre.

Ici Mme de B.... toussa deux fois.

L'amant, sans perdre une minute, ferma sur lui la porte d'une chambre voisine, tandis que le sous-chef ouvrait celle du salon.

Ici, Mme B.... toussa trois fois et jeta un regard foudroyant au comte Edouard.

—Croirais-tu, dit le mari, que j'avais oublié mon paletot? Il fait si froid que je suis venu le prendre.

Ici, monsieur B.... fixa soudainement sa femme qui baissa les yeux.

—Eh! parbleu! le voilà! Je savais bien que je l'avais préparé; mais je suis d'une distraction! non; je me trompe. Ce vêtement n'est pas à moi.

—Pourquoi donc cela? demanda la dame du ton le plus naturel.

—Ne vois-tu pas qu'il porte une décoration? m'expliqueras-tu....

—C'est la chose du monde la plus simple.

Les femmes, observa le conteur, mettent toujours cette phrase en avant pour se donner le loisir de trouver un subterfuge vraisemblable. Ici, M. B.... réprima un mouvement de colère.

—Me direz-vous ce que cela signifie? reprit le mari d'un ton menaçant.

—Maudit homme! répondit sa femme avec aisance, on ne peut rien lui cacher. Voyez; je lui ménageais une surprise, et voilà qu'il me prive de ce plaisir!

—Est-il vrai, mon amie?

—Sans doute. Une personne bien informée vient de m'apprendre que tu recevras aujourd'hui le double brevet de légionnaire et de chef de bureau.—Du troisième il ne fut point fait mention.

—Cela m'est bien dû. Le ministre récompense enfin le mérite, dit le sous-chef pendant qu'il endossait le paletot décoré sans plus de cérémonie. Tiens, ajouta-t-il en présentant le ruban rouge à sa femme, ce soir tu me sacreras chevalier.

Quelques secondes après il partit. Le grand personnage rentra dans le salon.

—Monseigneur, lui dit la solliciteuse, je vous rends des insignes qui n'appartiennent qu'à vous.

—Gardez-les, madame, répondit-on. Votre mari sera ce que vous l'avez fait.

L'amant et le protecteur tinrent doublement parole.

Le récit d'Edouard lui valut un succès d'enthousiasme; mais le lendemain, M. B.... envoya ses témoins chez l'éditeur responsable de l'anecdote qui ne put acheter un remplaçant pour cette affaire. Edouard fut blessé légèrement à l'épaule, et le mari se sépara de sa femme que le grand personnage n'alla point voir au couvent.

Edouard visait surtout à sa réputation d'habile acheteur. Cette supériorité, la seule dont il eut caché le secret à ses intimes, était pour eux un objet de constante admiration. A l'entendre, il payait tout moitié prix. Il se vantait d'avoir découvert un tailleur fabuleux, un bottier de l'âge d'or, un gantier fantastique et le reste des fabricans à l'avenant; ils s'écorchaient tous en sa faveur. Il possédait les choses du monde les plus incroyables, telles que des maîtresses économes, des vins naturels, des manuscrits d'un style correct, une tragédie intéressante, et, ce qui passe tout, un portier qui lui donnait des étrennes.

—Vous ne savez pas acheter, disait-il toujours à ses amis. On ne me trompe point comme vous. J'obtiens tout au prix de fabrique.

—C'est merveilleux! répondait-on, ce diable d'Edouard a pour mille francs ce qui nous en coûte trois. Comment s'y prend-il donc?

—Nous sommes bien sots de faire nos achats nous mêmes, observa un jour le plus enthousiaste des intimes. Puisque ce cher comte a tant de bonheur dans ses marchés, il devrait bien se charger des nôtres.

L'idée parut excellente, et, dans une séance particulière, tandis qu'autour d'un vaste bol de punch on attendait le retour d'Edouard absent, chacun prit la plume, et selon ses goûts, dressa la liste de ses emplettes.

—Voilà un cheval, disait l'un, qu'Edouard m'aura pour quinze cents francs et que je vendrai le triple.

—Je viens de coucher sur le papier, ajoutait un autre, une danseuse que je céderai dans un mois, en réalisant un grand bénéfice.

—Je me fais fort, continuait un troisième, de doubler mon capital avec ces deux Raphaël, ces trois Rubens et cette collection de Téniers.

Edouard rentra. L'un des intimes lui remit les notes sans exorde.

—Mes chers amis, balbutia-t-il, je suis touché de votre confiance; mais laissez-moi le temps de réfléchir.

—Tu hésiterais à nous rendre service?

—Non, sans doute, en ce moment le loisir me manquerait peut-être.

—C'est de l'égoïsme.

—Il veut garder la recette pour lui.

—Nous n'en réclamons que le benefice.

—Nous verrons dans quelques jours, dit Edouard en jetant un regard désespéré sur les listes qu'il tenait à la main.

—Tu nous ferais presque croire, observa-t-on, que tu paies cette supériorité la plus cher que les autres.

—Je vous donnerai demain la preuve du contraire.

Resté seul, Edouard s'interrogea longtemps. Avouerait-il à ses amis qu'il achetait à plus haut prix que tout le monde, et que ses fournisseurs mythologiques n'existaient que dans ses mensonges? Il y eut lutte entre l'intérêt et l'orgueil; l'amour-propre l'emporta, le lendemain le comte fit pour cinquante mille francs d'achats; il y but vingt mille francs de sa bourse, mais en revanche, il fut accablé de complimens qui en cette fois le dédommagèrent très faiblement de sa perte.

Ces épreuves se renouvelèrent assez souvent pour mettre Edouard dans la gêne. Il attribua sa ruine au jeu.

—Parbleu! lui disait-on dans le monde, vous n'êtes pas à plaindre. Les rentes s'en vont, mais le talent vous reste. La plume et le pinceau vous rendront ce que vous avez perdu, et bientôt vous pourrez dire avec orgueil: Je dois tout à moi seul, je suis le fils de mes œuvres.

On ignorait que le malheureux n'avait jamais été le père des siennes. Edouard souriait tristement à ces paroles encourageantes.

—Console-toi, lui répétaient sans cesse les intimes, la galerie de tableaux vaut cent fois ce qu'elle a coûté, sa vente t'assure une fortune.

L'infortuné comptait au nombre de ses toiles plus de copies que d'originaux.

—D'ailleurs, lui disait-on encore, ta supériorité d'acheteur est un excellent fonds de commerce. Puisque nous avons tous gagné sur les emplettes que tu fis pour nous, tu ne seras pas moins heureux.

Edouard concentra toutes ses espérances sur un vaudeville qu'il avait depuis longtemps en portefeuille; il le croyait bon parce qu'il en avait donné beaucoup. Lui, qui d'ordinaire assistait en amateur aux premières représentations de ses pièces, éprouva, quand vint celle-ci, non pas l'émotion de l'auteur qui craint pour sa renommée le jugement du public, mais l'anxiété du parieur qu'une partie peut enrichir ou ruiner. Edouard entendit plus de sifflets que de bravos, et sortit du théâtre plus chagrin d'avoir signé une mauvaise pièce de plus, mais désolé d'avoir fait une mauvaise affaire.

Le moment critique arriva: pressé par de nombreux créanciers le comte dut se résigner à tout vendre, chevaux, galeries de tableaux meubles et le reste. Il paya ses dettes intégralement et se vit réduit à cinq mille livres de rentes. C'est alors qu'il se souvint qu'il y a de par le monde des femmes dont on achète la dot avec un titre de comte et des agrémens physiques. Il avisa sans retard une riche héritière dont la dot était de [illegible] Il fut parfaitement accueilli; fit sa cour, et conclut un mariage fort avantageux. Ses intimes revinrent à cette nouvelle; Edouard remit sa table sur l'ancien pied, et retrouva tout l'esprit qu'il avait laissé boire aux trétaux.

Aux dernières élections, il l'emporta, dans je ne sais quel collège, sur un candidat du pouvoir grand mérite. Il traita splendidement ses électeurs, qui lui [illegible] un nombre fabuleux de bouteilles [illegible] Il était donc sa destinée de devoir tous ses succès au vin de Champagne. Il va siéger à la Chambre. Parlera-t-il? J'en doute, mais il votera, comme ce député dont je vous ferai le portrait au début de cette nouvelle.

Dans un des derniers repas qu'il donna fidèlement à ses intimes, il avoua gaiement les causes de sa ruine.

—J'ai renoncé, dit-il, à toutes mes supériorités et surtout à celle que j'ai si chèrement acquise. Je ne fais plus de vaudevilles, je ne veux plus entendre parler de tableaux. Je deviens un homme politique. Le ministère accepte mes conditions et les chemins de fer m'offrent des spéculations sures. Ma fortune sera doublée en quatre ans, croyez-moi, je ne ferai pas une seconde fois la folie de me ruiner *à bon marché*.

C'est le seul mot d'esprit qui appartienne en propre au comte Edouard.

ERNEST DE CALONNE.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
Lundi soir, 29 mars.

COTON. Les ventes de la journée ont été d'environ 1800 balles, à des prix en plein. Les nouvelles d'Europe sont considérées comme étant favorables, mais on s'y attendait à la réception de correspondances commerciales.

SUCRE ET MELASSES.—Il s'est fait à peu d'affaires [illegible] 400 boucauts sucre à une hausse de ⅛ cent la livre sur le cours de samedi. En melasses nous remarquons qu'il n'a été que de faibles ventes. Nous avons appris une vente sur plantation de 200 boucauts sucre à 6¼ et une autre de 450 boucauts à 7 cents la livre.

FARINE.—Il y a démonstration de fermeté dans le marché aux farines. Environ 5000 barils ont été payés $5 50 au $5 62½. Quelques détenteurs refusent à vendre même à cette hausse.

GRAINS.—Le Maïs a été bien demandé: 15000 sacs blanc, jaune et mêlé, ont trouvé acheteurs aux taux de 60 et 67½ le boisseau.

PROVISIONS.—On a vendu 250 barils de Porc mess à $14 75 le baril, en divers lots. Sur la Graisse il s'est fait 300 barillets à 8⅛ cents. Jambons, environ 50 boucauts plats cotés ont obtenu 8 cts. la livre; 60 tierçons bœuf salé, prime mess, $16 75 le tierçon; et quelques lots de mess, prime et B $14 11.25 et 8 le baril.

LE CHANGE.—Tant à l'intérieur qu'à l'étranger continue à être calme à nos cours précédents.

LE FRET continue à se maintenir.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire ang Cremona, Dunn, pour Liverpool
Henry, Griffin, pour Mobile
European, Whitney, pour Liverpool
Liverpool, McLelan, pour Glasgow
ang Emerald Queen, Davidson, pour Liverpool
ang Intrinsic, McKay, pour Liverpool
Barque Coverdale, Benson, pour Cork et un marché
Mary Campbell, Hannan, Cork et un marché
Kanawha, Darby, pour New York
ang Naparima, Wilson, Cork et un marché
ang Envoy, Giffney, pour Londonderry
ang Columbia, Cromar, pour Londres
esp Gloro, Sust, pour Barcelone
Brick Swiss Boy, Perkins, pour Cork et un marché
Ann Stell, Redmond, pour Tampico
Goelette Heroine, Shaw, pour Brasos Santiago
Sam Lewis, Ford, pour Brasos Santiago
Steamer Eclipse, Dennis, pour St Louis
Star Spangled Banner, Pierce, Cincinnati

ARRIVÉS.

Navire Diogenes, Sylvester, de Palerme.
Barque Condor, Prescott, de Charleston.
Brick Mary Pelnell, Doughty, de Wilmington, N C
G I. Walton, Young, de la Martinique
esp Velasgr, Abril, de Malaga.
Titi, Radich, de la Havane.
Goelette Sarah Jane, Graham, de l'embouchure du Rio Grande.
Marmion, West, du Bayou Sallé.
Rob Roy, Harkness, de Brasos Santiago
Diadem, Lipscomb, de Vermillion Bay
Cygnet, —, de Boston.
Sarah, Baker, de la rivière Flint.
Delaware, Harding, de Philadelphie.
Steamers Yazoo, Anthony, de Florence.
Chancellor, Bacon, de Louisville.
Concordia, Pease, de Millikens Bend.
Frankland, Duncan, de Shreveport.
Rainbow, Sellect, de Bayou Sara.
Ellen, Graham, de Jefferson, (Texas).
Creole, Wood, de Mobile.
Corinne, Eager, de Ledore.
Music, Delfares, de Lockport.
Bois d'Arc, Gordon, des Opelousas.

Une habitation connue sous le nom de FONTAINEBLEAU, face au lac Pontchartrain, vis-à-vis le Pontchartrain Rail Road. Elle est splendidement établie pour tout ce qui est agréable et utile; sucrerie et moulin à vapeur; briqueterie; moulin à scie. La superficie de cette habitation est d'environ six mille arpents, dont plus de deux mille terre de boisfort, de chênes rouges et autres bois qui dénotent que le sol est riche et propre à la culture de la canne à sucre; sept cents arpents sont défrichés, dont cent trente-cinq sont en cannes: l'année dernière elles ont rendu plus d'un millier d'arpens. On peut sans exagération assurer, qu'il se trouve sur le domaine plus de deux cents mille cordes de bois d'un débit facile à réaliser, ainsi que l'importation à la ville d'Orléans. Le vendeur ne pouvant entrer dans tous les détails nécessaires pour faire connaître cette immense propriété, se bornera à dire qu'il se fait fort de prouver qu'avec cent vingts travailleurs distribués dans les différentes branches de revenues qu'offre cette habitation, on peut compter au moins sur cinquante mille piastres de recette tous les ans (les dépenses payées). Il vend cette terre seulement parcequ'il n'a pas le nombre d'esclaves nécessaires pour la faire valoir. Elle serait vendue sans esclaves ou avec cinquante esclaves. S'adresser à
B. MARIGNY, rue Royale, 167.
9mars—6f 2f par sem

BRIQUES A FEU ANGLAISES.
35,000 briques anglaises, en débarquement du navire Astracan et à vendre par
S. MASPEREAU & Co,
20mars 28, Condé

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES NEGOCIANTS DE LA Nouvelle Orléans, 20 Mars 1847.
DES soumissions pour reconstruire trois magasins détruits dans la rue de Chartres par l'incendie du 25 mars, seront reçues dans les bureaux de la Compagnie, jusqu'à vendredi prochain, 2 avril.
JOHN PEMBERTON, Président.
30mars—4f

AVIS.—La Banque de la Louisiane sera fermée le Vendredi Saint, 2 avril. Les traites et billets échéant à maturité ce jour devront être payés la veille, jeudi 1er avril.
30 mars—3 R. M. DAVIS, caissier.

Brasserie d'Orléans.
PAR suite de difficultés survenues entre les deux associés, les personnes qui doivent à l'établissement sont priées de ne payer que par reçus signés des deux associés LUZIGNAN & STROHECKER
30 mars E LUZIGNAN

Brauerei von Neu-Orleans.
IN Folge von Schwierigkeiten, welche zwischen den beiden Associés eingetreten sind, werden alle diejenigen, welche an die obige Brauerei verschulden ersucht nur gegen Quittungen zu bezahlen, welche von beiden Associés, LUZIGNAN und STROHECKER unterzeichnet sind
Marz 30, 1847.

A VENDRE par cause de depart. Un café bien achalandé et en parfait état, situé encognure Condé et Quartier. S'adresser sur les lieux.
30mars—6

EGARÉE.—Une petite mulâtresse répondant au nom d'EMMA, âgée d'environ 4 ans, très chétive, ayant une petite bubon sous la narine droite. Elle avait hier vers midi, avant sa disparition, une petite robe indienne à carreaux bleus et blancs, et un petit tablier de même étoffe, couleur gros bleu. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la ramènera au No 131, rue Bourgogne. 30mars—2f

LA maison de commerce existant en cette ville sous la raison de FERRIER & DUPUY, est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour. A Ferrier Jor reste chargé de la liquidation.
A. FERRIER Jor,
30mars LOUIS DUPUY.

F. P. DUCONGÉ,
Informe ses amis et le public, que par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, dans la matinée du 25 courant, il a transporté temporairement sa pharmacie au No 43, rue Bienville, près celle de Chartres, où il continuera à recevoir et exécuter les ordres qui lui seront envoyés de la campagne. Les personnes qui ont des affaires avec lui sont priées de se présenter audit magasin ou à sa résidence rue de la Douane, No 11.
26 mars—3f

A VENDRE à des prix modérés
Essence de Cubèbe, dito d'Orange,
de Sassafras, dito de Genièvre,
d'Anis, dito de Citron,
de semen contra, dito de Fenouil,
de Lavande.
Camphre raffiné, Baume du Pérou,
Pastilles de Vichy, à la Pharmacie,
DOMINIQUE DE CASTELNAU
30mars Encognure Royale et St Louis

DROGUES, &c.
SEL de Saturne, graine d'anis vert, anis étoilé, Vitriol blanc cristallisé
[illegible]
H. BONNABEL.
30mars Encognure Natchez et Tchoupitoulas

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET.
30 mars 22, St Louis

F. HONOLD a transporté son Bureau rue Royale No 54. 30mars—3f

AU MAGASIN A BON MARCHE
No 43 rue de Chartres
RECEMMENT reçu et à vendre par le consigné
200 douz. essuie mains H. [illegible]
[illegible]
A. V. COUGH,
30mars 33, Chartres

Bottes, Souliers, Brodequins.
—14 caisses actuellement en débarquement des navires Europe et Rathbo, à vendre par
G. W. DUNBAR,
30 mars 30, Douane

JACONAT. Gravures nouveautés en plein coutant 4 caisses [illegible] Dollus Mieg & Co. nouveaux dessins, à vendre par
30mars H. DE GOER & RIFFLARD.

PIERRE A FUSILS. 5 barils à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par
H. DE GOER & RIFFLARD

MOUSSELINE SUISSE.—1 caisse [illegible]
30mars H. DE GOER & RIFFLARD

LES soussignés agents de plus[illegible]
30 mars H. DE GOER & RIFFLARD,
21 rue des Magasins

CAFE. 1000 sacs Café [illegible] Havane à vendre par
J. W. STANTON,
30mars coin Magasins et Lafayette

BLANC de Baleine—100 caisses New Bedford, à vendre par J. W. STANTON,
30mars coin Magasins et Lafayette

HUILE de Baleine—1200 gallons raffinées, à vendre, en débarquement du 31 Mars, par
J. W. STANTON,
30mars Magasins et Lafayette

VIN DE MALAGA—50 quarts barriques Malaga sec et doux, reçus par le brick Pozelo, de Malaga, à vendre par J F BERCIER & Co,
30 mars 54, Vieille Levee

SUCRE Havane—100 caisses sucre jaune et brun, en débarquement du brick Tilt, à vendre par
L. CANTIN, 43, Gravier
30 mars

CAFE—2,0 sacs Rio vert, à vendre par
30mars ROBERTS & HALL, 75, Magasins

INDIGO—25 surons, caisses, &c. d'indigo Espagnol, de Manille, &c. à vendre par
30mars ROBERTS & HALL, 75 Magasins

THE—1000 colis vert et noir, impérial poudre canon, young Hyson, Pouchong et Pinchong, en caisses, demi et boîtes de poids différents, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—85 caisses sucre brun et jaune, en débarquement du brick Helen, à vendre par RAYMOND CAHUZAC
30mars 34, rue Vieille Levee

Les personnes qui auraient des Marchandises, Livres et Papiers appartenant aux soussignés, sont priées de leur en donner connaissance au No 67, rue de Chartres, près Bienville.
29mars LOISON & SILVESTRE.

LOISON & SILVESTRE ont transporté provisoirement leur Bureau au No 67, rue de Chartres, près Bienville. 29mars

Habillemens d'Enfans.
LOISON & SILVESTRE ont transporté provisoirement leur magasin au No 67, rue de Chartres, près Bienville; ils prient les familles de leur conserver leur bienveillant patronage et attendent sous peu un nouvel et complet assortiment d'habillemens d'enfans. 29 mars

CAFE HAVANE. 653 sacs, par brick P. Soulé
Tabac, 193 balles en feuilles, do
Miel, 6 barils, miel blanc, do
Sucre Havane, 352 caisses blanc, jaune, brun do
Cigares, 80 mille Mariposa Cubana do
A vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29 mars 26, Vieille Levee

THE—600 boîtes de treize et de six livres, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
29 mars 40 Gravier

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—304 caisses, en débarquement des navires Antelope, Mary & Jane, à vendre par
27 mars G. HOBBS, 42, Douane

AMANDES A COQUES TENDRES—50 surons en débarquement et à vendre par
WYLIE & EGANA,
27 mars 19, Douane

CUIR VERNIS—36 douzaines, de la marque Nys & Co, de Paris, à vendre par
J. M. CABALLERO,
27 mars 32, Vieille Levee.

Nouveau dépot de Sangsues.
RUE ST PHILIPPE, No 50.
RECU par les derniers arrivages de France, de très belles sangsues Hongroises, à vendre à des prix très modérés. Aussi des sangsues espagnoles, qu'on vendra quinze cents.
MADAME FRANC,
26 mars Modiste

Ravelet et Huet,
LEUR comptoir est provisoirement transporté au No 29, rue Royale, au premier, en face de la Banque de l'Union. 26 mars

Détenus dans la geôle de police de la seconde municipalité
Salomon, griffe, d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, fortement bâti, se disant appartenir à M. Girod, de la paroisse St-Landry.
John, nègre, d'environ 29 ans, taille de 5 pieds 11¼ pouces, visage long, se disant appartenir à M. Girod, paroisse St Landry. N. H. HACKETT,
30mars—1 Gardien.

AVIS.—Détenu à la geôle de la paroisse St Jean Baptiste, le nègre américain nommé IRWIN, se disant appartenir à M. John Benford, de la Nouvelle-Orléans. Ce nègre est âgé d'environ trente cinq ans, taille de cinq pieds huit pouces, et dit avoir été acheté au mois de décembre dernier de M. Batts. Le propriétaire est prié de réclamer cet esclave conformément à la loi.
Paroisse St Jean Baptiste, 15 mars 1847.
DRAUSIN TREPANIER,
20 mars—6f Geolier.

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue du Maine, entre Derbigny et Roman,
Une jument cannelle, les deux pieds de derrière blancs, étampée sur l'épaule d'un N, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 10 avril prochain ladite jument n'est pas réclamée, elle sera vendue aux lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
MICHEL DUREL,
20 mars—10f Gardien des épaves.

A LOUER.—Deux petites chambres, à l'encognure des rues St-Charles et Perdido. S'adresser au Café, branche de l'Exchange des Etats-Unis. Ces Chambres sont très convenables pour y vendre du Soda-Water, ou des fruits ou pour y établir une boutique de tailleur. 9mars

TRUFFES.—96 boîtes et demi-boîtes truffes du Périgord, à vendre par J F BERCIER,
20mars 54, Vieille Levée

VINS en caisses de Bordeaux—1,000 caisses vin rouge, importés par les navires Swiss Boy et Amerika, à vendre par J F BERCIER,
20mars 54, Vieille Levee

COGNAC Pellevoisin.—15 demi-pipes de preuve Cognac.
15 quarts pipes, 4e preuve, Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
23 mars—1m 99, rue de la Douane

CHAPEAUX DE PAILLE—300 douzaines chapeaux de palmier, en débarquement du navire Gloucester, venant de Boston, et à vendre par
JOHN BELLOW, Jr.,
17 mars 8, Nlle Levée.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 30 mars 1847.

GRAND CONCERT SPIRITUEL

A l'instar des Concerts Spirituels qui se donnent pendant la semaine sainte, à Paris et à Londres.

MUSIQUE SACRÉE ET CLASSIQUE.

Quatre morceaux exécutés par
MM. H. Herz et C. Sivori.
Trois morceaux du Stabat de Rossini, exécutés par
Mme Fleury Jolly et MM. Duffeyte et Dubreuil.
LES OUVERTURES D'OBERON ET DE LA FLUTE ENCHANTÉE
Le concert commencera à 8 heures.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

EN vertu de la résolution du Conseil de la Municipalité No Un, en date du 15 du courant, et conformément aux dispositions des divers actes de la législature qui règlent l'organisation municipale de cette ville,

Avis est par le présent donné que le premier lundi d'avril 1847, à dudit mois, il sera procédé à l'élection de seize aldermen pour représenter les différens districts de la dite Municipalité dans le Conseil Municipal, et de quatre membres pour la représenter dans le Conseil Général.

Cette élection aura lieu depuis huit heures du matin jusqu'à six heures de l'après midi, et les endroits où elle devra être tenue, les personnes sous la direction desquelles elle sera conduite ainsi que le nombre d'aldermen à élire pour chaque district sont ci après designés, savoir

Pour le premier district, trois aldermen; pour le deuxième district, deux aldermen; pour le troisième district, deux aldermen; pour le quatrième district, deux aldermen; pour le cinquième district, deux aldermen; pour le sixième district, trois aldermen; pour le septième district, deux aldermen.

Bureaux d'Election, Inspecteurs et Greffiers.

Pour le premier district, à l'hôtel Conti, entre les rues Levée et Chartres, J P Walden, C T Stewart, J McNeil, inspecteurs, J Q A Holt, H Vance, greffiers.

Pour le deuxième district, au café de Cabrau, encognure Tremé et Bienville, R M Carter, A Emanuel, N Cook, inspecteurs, A Stickney, P Gardère, greffiers.

Pour le troisième district, au café de la ville à l'encognure des rues Chartres et St Pierre, B Van Ostern, P Arégno, L E Forstall, inspecteurs; A Bogomer, Gustave Jacquet, greffiers.

Pour le quatrième district, au café Balsam, rue d'Orléans, Paulin Blanque, Justin Durel, J Norra, inspecteurs, J H Lamothe, Victor Joumaron, greffiers.

Pour le cinquième district, à la Bourse Tremé encognure Tremé et Orleans, Adolphe Lange, E Planchard, P Devergès, inspecteurs, E A Michel, Charles Caloune, greffiers.

Pour le sixième district, au café de Barnes, encognure Royale et Hospital, Maurice Barnett père, J M Wolfe, P Correjolles, inspecteurs, Isidore Quemper, Victor Mère, greffiers.

Pour le septième district, au café Sans Souci encognure Marais et Bayou, Manuel Elliot, Charles Bayon, Albert Roux, inspecteurs; John Coulter, J B Lambert, greffiers.

Nouvelle Orléans, le 25 mars 1847.
A D CROSSMAN, Maire.

Les inspecteurs et greffiers ci-dessus nommés, sont priés de passer le plus tôt possible au bureau de la Mairie, afin d'y prêter le serment requis par la loi. 26 mars

Compagnie du Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

Nlle Orléans, 23 mars 1847.

DES propositions seront reçues au Bureau de la Compagnie encognure Canal et Carondelet jusqu'à mardi prochain 30 courant à 10 heures A. M., pour bâtir un hangar pour les chars et magasin à fourrages, dans le fonds des écuries de la Compagnie, rue des Nayades. Les plans et devis de ce bâtisse peuvent être examinés tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.
23mars ADOLPHE LAVET, secretaire

CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

UNE assemblée generale des actionnaires de cette institution aura lieu au bureau, No 70 Passage de la Bourse, près Bienville, le lundi 19 avril prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, à l'effet de prendre connaissance des affaires de la compagnie et d'élire cinq directeurs qui devront servir pendant l'année courante.
M MUSSON, Assistant Contrôleur.
15mars—15,22,29—5,12,19

SUCRE DE LA HAVANE.—150 caisses brun et jaune, en débarquement du brig Helen et en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27mars 34, Vieille Levee

SARDINES à l'huile—2,000 demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue "B. Goubant", en débarquement et à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
26mars—6 Rue St Louis, 90.

CASQUETTES VERNISSÉES à la Rough and Ready, à vendre par FROST & Co,
27 mars 10, Magasins

CHAPEAUX DE PAILLE, qualités assorties, à vendre par FROST & Co,
27 mars 10, Magasins

HUILE—15 tierçons huile blanche et pure d'éléphant, pour l'hiver, à vendre par
ROBERTS & HALL,
27mars 75, rue des Magasins

LIQUEURS DU PAYS—200 barils et quarts d'eau de vie, esprit pur, rhum, &c., à vendre par
ROBERTS & HALL,
27mars 75, rue des Magasins

SEL—2 barils sel anglais pour table, à vendre par
ROBERTS & HALL,
75 Magasin

LE BUREAU DE M. L. H. RICHARD est transféré provisoirement, 43, rue de la Douane, chez M. C. S. Smith. 26 mars

MADAME MACÉ

INFORME respectueusement les DAMES de cette ville que grâce aux bons soins de ses amis, les Marchandises ont été sauvées intactes de l'incendie d'hier, et qu'elle en fera la reouverture dans le premiers jours de la semaine prochaine.

Les Chapeaux commandés à Mlle Olympe et pour dernière, seront livrés à qui de droit.
No 34, rue de Chartres,
26mars Encoig. Douane.

H. LABON, Coiffeur et Parfumeur, rue de Chartres, 92, près l'encognure Conti, a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir par le navire Solon, du Havre un grand assortiment de cheveux, parfumerie et articles divers qui le mettent à même de remplir les ordres des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 24 mars—1m

DROGUES—600 colis salpêtre raffiné, couperose, alun, soufre, sel d'Epsom, &c. à vendre par
ROBERTS & HALL,
23 mars 75, Magasins

GARANCE.—25 colis allemande, en boucauts et tierçons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL,
23 mars 75, Magasins

45 CAISSES liqueurs superfines assorties
50 do absinthe
100 do vin rouge.
10 barils cognac Pellevoisin 1840
10 do do do 1825.
1 caisse chapeaux de soie de Paris, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD,
23 mars 99 rue de la Douane

Cotonnade française bleue, unie.

LES soussignés ayant reçu dix balles de cotonnade supérieure, invite les personnes qui ont besoin de cet article à venir l'examiner.
H. DE GOER & RIFFARD,
23 mars 21 Magasins

Brodequins, Bottes et Souliers—1,500 caisses, en magasin, comprenant un assortiment de belles chaussures, à vendre à bas prix par FROST & Co,
25mars 10 Magasins

CHAPEAUX Mexicains, en laine et en soie, de qualités assorties, à vendre par
FROST & Co,
25mars 10, Magasins

CHAPEAUX de chasse et Casquettes, à vendre par FROST & Co.,
25mars 10 Magasins

Chapeaux! Chapeaux!
Reçu par les derniers arrivages directs, des manufactures de New-York:
200 douzaines chapeaux (Sporting)
50 do do Palo Alto, noirs et gris,
30 do do cirés, à vendre par
JOHN BELLOW Jr.
17 mars No 9 rue du Canal

CASQUETTES—En soie, drap et cirées, à vendre par JOHN BELLOW Jr.,
17 mars 9 Canal

SALSEPAREILLE—63 balles salsepareille, à vendre par BERTRAND & SIROS,
25 mars encoig. Royale et Bienville.

CUIRS—salés—1000 cuirs salés, à vendre par
BERTRAND & SIROS,
25 mars encoig. Royale et Bienville.

VANILLE—8 caisses, à vendre par
BERTRAND & SIROS,
25 mars encoig. Royale et Bienville

LIQUIDATION POSITIVE
VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES, VINS FINS.
RUE CONTI, No. 9.

A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prevenir le public, et particulièrement ses connaissances, qu'il vendra aux prix les plus modérés les vins ci-dessus annoncés, les ayant en grande partie reçus avant le premier de cembre.

En même temps il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
8fev—1m P. DELAMAR.

A VENDRE pour cause de départ—1000 sacs de LAINE DU MEXIQUE. S'adresser à
18mars L. DANSAC, au Vieux Bassin.

ABSYNTHE—Véritable absynthe suisse, marque Berthoud fils, à vendre par F PERRET,
4 fev 48, Bienville

BOUCHONS—900,000 de toutes qualités en balles et ballots de diverses contenances.
MARTIAL PEYRET & Co,
19mars 27, St Louis

VANILLE—9 caisses en débarquement de la goëlette Home, et à vendre par
ROBERTS & HALL,
19 mars 75, Magasins

MOUSTIQUAIRES—1000 en fil écru, à vendre par JOHN BELLOW Jr.,
17 mars 8, Nlle Levee

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures qualités, en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
23 mars 32, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
23 mars 32, Vieille Levée.

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par
J M CABALLERO,
23 mars 32, Vieille Levée

GOMME COPALE—En magasin, et à vendre par
J M CABALLERO,
23 mars 32, Vieille Levée

PEAUX VERNIES—36 douzaines peaux vernies, de la marque de Nys & Co, Paris, à vendre par
J M CABALLERO,
23 mars 32, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—212 caisses brun, en débarquement des barques Catherine et St-Mary, de la Havane, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
18mars 34, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Russell—75 barils maquereaux, Nos 1, 2 et 3; 100 demi do, Nos 1 et 2; 50 1/4 et 100 barillets do, No 1; 25 1/4 do et 100 barillets saumon, No 1; 200 caisses morue fraîche; 8 tambours morue; 2 barriques huile de baleine clarifiée; 20 barils huile de tanneurs, brune, 1re qualité, à vendre par WHITTEMORE & COTTER,
2mars 8, Nouvelle-Levée.

AU PUBLIC.—Le remède magique de Connel ou de Dalley, que l'on vend au seul dépôt No 50, rue Poydras, avec toute garantie, guérit les maux suivants: Brulures par le feu ou liquide bouillant, Meurtrissures, Rhumatismes, Ulcères, Eruptions, cors, &c.

Cas de rhumatisme et contraction de nerfs guéris.—On prétend qu'il y a des cas de rhumatismes incurables, mais il est prouvé par l'expérience que le LINIMENT DE HEWE ainsi que l'Elixir Végétal Indien guérissent tous les maux de ce genre. Un de nos amis, qui n'avait plus de flexibilité dans les genoux depuis sept ans a été parfaitement rétabli en faisant usage de ces remèdes, et cela dans l'espace d'une semaine. En vente au No 50, rue Poydras.
25mars

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Isaac Johnson, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection aura lieu le lundi, 5 avril prochain, pour remplir la place vacante du représentant du second district représentatif occasionnée par la résignation de Henry C Kelly, Esqr.

Les votants dûment qualifiés dudit district, lequel, à partir du fleuve, et par une ligne passant par le milieu des rues Benjamin, Estelle et Tivoli, jusqu'au milieu de la rue Julie, et de là en descendant le dit canal jusqu'au nouveau canal jusqu'à [illegible] toutes que les boîtes au scrutin [illegible] heures P M aux lieux qui seront désignés, et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui doivent être nommés par le Conseil général de la ville de la Nlle-Orléans conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 25 janvier 1847.

Bureau du Sherif, le 23 mars 1847.
JOHN L. LEWIS,
25mars—10 Sherif.

Quartier-Général.

LEGION DE LA LOUISIANE
Nouvelle Orléans, le 12 mars 1847.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, pour exercices et manœuvres le dimanche 11 avril prochain, à 9 heures du matin, en grande tenue.

La compagnie des Vélites, capitaine Henry Antz, se rendra sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure prescrite pour former la grille et en garder les portes.

Le colonel Justin Dorez commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant colonel J. B. Vignié, commandant les deux escadrons de cavalerie, et le major Louis Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement de l'exécution des ordres concernant de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brig. Général
12 mars J. A. NAUTRE, Aide de Camp.

LEGION DE LA LUISIANA
CAZADORES DE ORLEANS.

La compañía se reunirá en asamblea general el viernes dos de abril, a las seis y media de la tarde, en la sala de armas, para dar lectura a los nuevos reglamentos. Se recomienda la puntualidad de los activos y honorarios.
Nueva Orleans, 29 Marzo 1847
Por orden del capitan
J J RIVO,
29 mars Sargento segundo

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA

Por orden superior la compañía tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado el domingo 11 de abril, a las 8½ de la mañana, con armamento completo, y uniforme de invierno.

Se recomienda a todos los miembros activos la mas exacta puntualidad.
Nueva Orleans, 30 marzo de 1847.
De orden del capitan.
JOSE DURAN,
30 mars Sargento primero accidental

A Louer
UNE MAISON HAUTE,
AVEC PORTE COCHERE,
Située rue Bourbon,
Entre Ursulines et Hopital,
No 336.
Pour conditions, s'adresser sur les lieux.
25 mars

AVIS.—Les soussignés, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 février 1847, ayant été nommés commissaires pour ouvrir en ligne droite la rue Bienville de la rue St-Victor jusqu'au Chemin de la Métairie, Faubourg Jackson, donnent avis qu'ils ont déposé ce jour entre les mains du greffier de ladite Cour un tableau de ladite estimation, qui sera ouvert à l'inspection de toutes les personnes qui y sont intéressées, lesquelles sont par le présent avisées que le rapport de ladite estimation et assessment sera présenté à ladite Cour pour être confirmé, et que toute personne dont les droits [illegible] seront lésés, auront le droit de présenter des objections par écrit dans les dix jours qui suivront [illegible] dont cet avis sera publié pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes publiées dans cette ville.
Nouvelle Orleans 11 mars 1847.
F. CORREJOLLES,
L. BUREAU
12mars—20f J. L. RABASSA

JEAN AUGÉ,
COIFFEUR et Parfumeur, encognure Chartres et Bienville, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir par le dernier arrivage de France **100 livres de cheveux** des plus beaux et assortis. [illegible] la toilette des Dames et Messieurs.

Chapeaux Paille.
J. LEVOIS,
69, rue de Chartres.

OFFRE à vendre en [illegible] Washington, Viola et Narragansett du Havre
[illegible] chapeaux [illegible] en
Chapeaux paille forts [illegible] pour hommes
Chapeaux paille bords simples pour hommes,
Chapeaux paille d'Italie pour cadets et enfants
Chapeaux paille suisse pour hommes et enfants
Chapeaux paille, nouveautés pour femmes,
do do do Toscan, pour femmes et fillettes
Capelines paille d'Italie pour fillettes.
AUSSI:
Une caisse bretelles tricot coton blanc,
Une do bas coton écru pour femmes,
Une do chaussettes fil pour hommes,
Une do gants et mitaines fil d'Ecosse,
Une do éventails riches,
Une do bourses coton et soie métallique,
Une do peignes corne et buffle.

En magasin, d'importation récente,—Mérinos pour Paletots, Lapin, coutil fil nouveautés, cotonnade légère, rubans satin et taffetas, Barège noir, vert et blanc, écharpes Barège, voilettes blanches et noires, ganterie de fil, cravates d'été, lingerie, fleurs, &c., &c. 12mars

A VENDRE.—Par le soussigné, en débarquement du navire Solon venant du Havre
500 dames-jeannes de 5 gallons,
100 do de 3 gallons, 100 do de 2 gallons.
30 meules fromage Gruyère, 1ère qualité.
15 caisses fromage Hollande, frais
16mars D LANATA, 9, Jefferson

DAMEJEANNES françaises, à vendre en débarquement du navire Solon du Havre
300 damejeannes de 4 gallons,
300 do 3 do
300 do 2 do
300 do 1 do
NUMA LACOSTE
16 mars 103, rue Royale

GRAISSE—800 barils prime en feuilles en débarquement du Patrick Henry, et à vendre par
JOHN O WOODRUFF & Co.
16mars 60, Camp

FARINE—224 barils de Florence, en débarquement du Patrick Henry, à vendre par
JOHN O WOODRUFF
16mars 60, Camp.

REÇUS par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné
3000 boites et demi boites sardines à l'huile, de la marque bien connue B Goubout.
500 paniers vin de Champagne, marque de "l'Aigle."
150 caisses liqueurs assorties, 400 paniers anisette,
70 do curacao, 30 do marasquino,
100 do capres, 100 do olives,
100 do eau de fleur d'oranger,
50 do savon de Marseille,
150 barriques vin rouge, 500 pipes vin Catalogne,
A vendre par AUGUSTE MOLIER,
16 mars No 90, rue St Louis.

Importation directe.

150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
60 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac
30 do — — Haut Sauterne, 1834
150 caisses St Julien, 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
25 do Latour, 1837,
50 do cerises à l'eau-de-vie,
30 do fruits assortis do
40 do pruneaux en paniers,
1000 boîtes sardines, marques différentes,
50 [illegible] anisette superf., Bordeaux, 50 do fine, do
80 do huile, Plagnol, 25 do Champagne,
6¼ pipes cognac, de J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines, 30 do do superfines,
200,000 bouchons assortis.
GARNIER FRERES,
2mars Rue de Chartres, No 145.

Manufacture d'habillements de la Louisiane.
No 204, rue St-Claude, faubourg Tremé.

LE soussigné ayant établi une manufacture d'habillements dans le faubourg Tremé, sur une grande échelle, est maintenant prêt à fournir aux prix de Boston et de New-York, 1000 paires de pantalons par semaine. Aussi chemises rayées, caleçons, &c et tout ce qui a rapport à l'habillement.
Pantalons de coutil rayé, | Pantalons gambroon,
do cotonnade log cabin, | do linseys pour nègres.
do camlet jeans.
Toujours en mains, et à vendre par
JOHN BELLOW Jr.
17 mars 9, Canal

CAFE RIO—3,000 sacs fin vert de la montagne, à vendre par J W STANTON & Co,
23 mars encoignure Magasins et Lafayette

RIZ—112 boucauts riz en débarquement de la goëlette Adelaide de Charleston, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

HUILE de peppermint et d'anis, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

CIGARES de la Havane—60,000, à vendre par
B VALLS, 26, Commune.

AMANDES amères—500 livres, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

AMANDES douces—30 caisses, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

CACAO de Guayaquil, qualité supérieure—10 sacs en débarquement du brick Salvador, à vendre par B VALLS, 26, Commune

CACAO de Para—11 sacs, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

SUCRE DE LA HAVANE—110 caisses, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

CAFE DE LA HAVANE—150 sacs, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

VINAIGRE—30 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

GENIEVRE de la Hollande—2 pipes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

CHARBON Pulvérisé—1 boucauts, à vendre par
B VALLS, 26, Commune

TABAC de la Havane—20 balles, à vendre par
B VALLS, 26, Commune.

PRUNES—6 caisses, en débarquement, et à vendre par B. VALLS, 26, Commune.
16mars

MOUTARDE—Graine fraîche de moutarde blanche, anglaise, à vendre par
2 mars WM DINN, 11 Commune

CANDIDATS COMME ALDERMEN

CONSEIL GENERAL.
PREMIERE MUNICIPALITE.
G CRUZAT TH. ZACHARIE
L. SURGI J. F. MAXENT

Veuillez annoncer J. P. WALDEN, comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT dans le Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer JACKSON DUPLESSIS, comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT de la Municipalité No. Un.

Veuillez annoncer M. RICHARD HAGAN, comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. JACQUES CHARBONNET comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT, au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. RICHARD RICHARDSON comme candidat pour représenter le PREMIER DISTRICT au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer MM. J. P. SLINGERLAND et P. SHIELS, comme candidats pour représenter le DEUXIEME DISTRICT, autrefois partie du 1er au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. N. GURLIE, comme candidat pour représenter le TROISIEME DISTRICT autrefois le 2me, au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. PAUL PECQUET, comme candidat pour représenter le TROISIEME DISTRICT autrefois Deuxième, au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. JOSEPH LANATA, comme candidat pour représenter le TROISIEME DISTRICT, autrefois le Second, au conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer J. E. FAURES, comme candidat pour représenter le QUATRIEME DISTRICT, autrefois troisième dans le Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. L. P. BUREAU comme candidat pour représenter le QUATRIEME DISTRICT, autrefois troisième, dans le Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. J. L. FABRE, comme candidat pour représenter le Quatrième District devant Tremé, dans le Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. JAMES LILLY comme candidat de la classe ouvrière, pour représenter le CINQUIEME DISTRICT de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. L. H. SERE, comme candidat pour représenter le SIXIEME DISTRICT, autrefois le 4me, au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. E. GIQUEL comme candidat pour représenter le 6me District [illegible] au Conseil de la Municipalité No Un, [illegible] prochaine élection.

Veuillez annoncer M. J. N. GOURJAUX, comme candidat pour représenter le SIXIEME DISTRICT, autrefois Quatrième, au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. HENRI PEYCHAUD, comme candidat pour représenter le sixième district autrefois le 4me, dans le Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. PAUL PANDELLI comme candidat pour représenter le SIXIEME DISTRICT autrefois le quatrième, au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. VICTOR BENIT, comme candidat pour représenter le SEPTIEME DISTRICT, ci-devant partie du Cinquième, au Conseil de la Municipalité No Un, à la prochaine élection.

Veuillez annoncer M. E. BARTHE comme candidat pour représenter le SEPTIEME DISTRICT ci-devant partie du Cinquième, au Conseil de la Municipalité No Un, à la prochaine élection.

Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRE, comme candidat pour représenter le SEPTIEME DISTRICT, ci-devant partie du Cinquième, au Conseil de la Municipalité No Un.

Veuillez annoncer M. JOHN BELLOW Jor, comme candidat, pour représenter le PREMIER DISTRICT, au Conseil de la première municipalité No Un.

TROISIEME MUNICIPALITE.

Veuillez annoncer MM. G. W. LEWIS & J. F. BARTHELEMY, comme candidats pour représenter le PREMIER DISTRICT de la Municipalité No Trois.

Veuillez annoncer M. FRANCIS MOUNEY, comme candidat pour représenter le DEUXIEME DISTRICT, au Conseil de la troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. AUGUSTIN BOUSSEAU, comme candidat pour représenter le SECOND DISTRICT, au Conseil de la Troisième Municipalité.

Veuillez annoncer MM. P. E. WILTZ, L. DELETRA, et A. PIERNAS, comme candidats pour représenter le TROISIEME DISTRICT au Conseil de la troisième Municipalité.

Veuillez annoncer MM. L. DUVIGNEAUD & JOSEPH SALOMON comme candidats pour représenter le QUATRIEME DISTRICT au Conseil de la Municipalité No Trois.

**HISTOIRE
Du Consulat et de l'Empire,**
Par M. A. THIERS.
LA 30me livraison du Consulat et de l'Empire est présentement en vente à la librairie de
Prix 15 cents Vor. HEBERT
20 mars 149, rue de Chartres

MARTIN L'ENFANT TROUVÉ
Par Eugène Sue.
LA Dixième livraison de MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, vient d'être reçue par le soussigné.
Vor. HEBERT
20 mars 149, rue de Chartres.

SEMAINE SAINTE.
LE soussigné prévient le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages un choix considérable de Livres et d'Heures à l'usage de piété. Aussi un assortiment d'objets de sainteté, tels que chapelets de toute espèce, pour Dieu, Christ, Bénitiers, &c.
Livres de prière de tout genre et diverses reliures.
Quinzaine de Pâques, reliures ordinaires et riches.
Semaine Sainte, do do do
Paroissiens Romains, do do
Paroissiens complets, do do
Ange Conducteur, Mois de Marie, Heures chrétiennes, Imitation de Jésus Christ, Journée du Chrétien, Formulaire de Prières, petit paroissien de demoiselles, Cantiques, Manuel d'instruction et de prières, Office de la croix, Imitation de la Vierge, Vie et miracles de St Philomène, Abrégé du manuel d'instruction et de prières, Vies des saints et choix de saintes pieuses, et tous livres de prières.
Vor HEBERT, 149, Chartres

Libraire marchand de papier peint et de fournitures de bureaux.
N. B.—Ces livres seront vendus en gros et en détail, à prix très modérés. 10mars

EN débarquement du navire Virginia
3 balles fil blanc et carreaux,
1 do do uni,
6 caisses coton à coudre, Farquharson,
1 ballot serviettes fil et draps blancs et roses, à vendre par DUNCAN KENNEDY,
26mars 53, rue Toulouse

CHAUDIERES A SUCRE.
CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en fer forgé, de 62 à 84 pouces de diamètre récemment reçues de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH,
22 jan—3m 33, rue du Camp.

AVIS.—Conformément à la vingt sixième section d'un acte du 14 mars 1842, relatif à la liquidation des Banques, toutes personnes ayant des réclamations contre la Banque des Négociants de la Nouvelle-Orléans, sont requises de les présenter aux commissaires, au No 20, rue du Canal, pour en obtenir le paiement.
JOHN CALHOUN,
PETER CONREY Jor,
22 fev—3m ROBERT COPELAND

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 210, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L A GUILLEMAIN,
13fev 1an Agent

Changement de domicile.
B. PIFFET informe ses amis et le public qu'il a transporté son magasin du No 114 rue de la Levée au No 49 rue de Chartres entre Bienville et Douane. Bonjours

AVIS.—Les personnes qui doivent au soussigné, sont priées de venir régler le plus promptement possible, et celles qui ont des réclamations de quelque nature qu'elles soient, sont directement ou indirectement sont priées de se présenter pour en obtenir le règlement. L. DANSAC,
5mars—1m No 105, au Vieux Bassin.

LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de groceries et aux prix les plus modérés:
Jambons sucrés des meilleures marques,
Langues fumées de Buffalo, café Havane et Rio,
Café Java de très bonne qualité pour la famille,
Pâtés truffés assortis en demi et en quart de boîte,
Petits pois en conserves, cèpes à l'huile,
Champignons et Sardines,
Fromage de Gruyère, de Hollande, et Neufchâtel,
Fruits assortis, conservés au naturel,
Confitures assorties de la Havane,
Prunes sèches en paniers et en boites,
Figues sèches en petits tambours,
Amandes à coques tendres, raisins sec de Malaga,
Barils de beurre des premières marques,
Sucre en poudre de Boston, thé vert et noir,
Bourre de Géorgie, raisins de Muscat, &c., &c.
FERBOS,
24 fev Encognure des rues Royale et Douane.

Marchandises de mode, d'un nouveau style,
Pour les Dames.
STILLMAN & CRONAN,
ONT transporté leur magasin du No. 61, rue de Chartres, au No 85, rue du Canal, Nlle Orleans. Ils importent et vendent des marchandises de toute espèce de fantaisies, de manufactures de France, d'Italie et d'Angleterre. Ils viennent de recevoir par les navires Orleans et Union, un grand assortiment d'articles de modes, des soieries, des broderies, dentelles, écossaises et de Paris, dentelles, mousselines blanches, mouchoirs batiste, des bas et des gants chevreau et soie, rubans et ouvrages en paille, fleurs artificielles, parasols et parasolettes &c.
Les Dames sont priées de venir examiner ces articles avant d'aller acheter ailleurs. La même invitation est faite aux détaillants de la ville et de la campagne. STILLMAN & CRONAN.
25mars—6m

$5 de récompense.
PARTIE marronne de chez la soussignée, il y a environ six mois, la négresse FRANÇOISE, âgée d'environ 47 à 48 ans, taille 5 pieds 6 ou 9 pouces, maigre, parlant le français seulement, et se faisant passer pour libre et appeler Françoise Voisin. On l'a vue hier au marché de la première Municipalité. La récompense sera donnée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville ou la ramènera à
J. LOBRANO,
25mars—6 Encoignure Robin et Levée

$50 DE RECOMPENSE.
S'EST absenté de chez son maître depuis le mois d'avril dernier, le nègre BETZE, âgé d'environ 30 ans, taille d'environ 5 pieds 7 pouces, parlant français et anglais, marqué de la petite vérole, les deux derniers doigts de la main droite étant coupés. Toute personne qui ramènera ledit esclave au soussigné, rue St Mary, entre les rues Laure et Magasins, à Lafayette, recevra la récompense ci-dessus.
24mars—6f JOHN NEWBERRY.